

PROMESSES BAFOUÉES ET INFORMATIONS DESCENDANTES AU PROGRAMME, À QUOI SERT VRAIMENT LE CSAR ?



Le CSAR du 17 mars 2025 ne s'annonçait pas de bonne augure :

- Tous les points à l'ordre du jour uniquement « pour information » des représentants des personnels,
- Des suppressions d'emploi en violation des « promesses fermes » de la trajectoire pluriannuelle (compte tenu du contexte budgétaire dégradé par la gestion irresponsable des recettes publiques par un gouvernement d'incapables),

- Un dialogue social national au point mort, voire en marche arrière, compte tenu des multiples provocations de la nouvelle équipe dirigeante.

La CGT Finances Publiques s'est donc inscrite dans une démarche intersyndicale pour signifier formellement que ces comportements envers les représentants des personnels, et par conséquent envers l'ensemble des agents de la DGFIP, sont inacceptables et ne peuvent en l'état servir de base à un quelconque dialogue social...

👉 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2025 À LA DGFIP

S'inscrivant dans le très médiatique plan « Attal » de lutte contre les fraudes, la Direction Générale avait communiqué sur Ulysse le 6 juillet 2023 pour annoncer la confirmation de l'absence de suppressions d'emplois en 2025. Cette promesse n'a bien sûr pas été tenue mais la violation de la parole donnée (selon les propos même de la Ministre des Comptes Publics) entache désormais irrémédiablement la crédibilité de cette direction aux ordres d'un gouvernement ultralibéral.

C'est donc -550 suppressions d'emploi pour la DGFIP en 2025 ! Une pathétique tentative de minorer ce chiffre à -352 en tenant compte des transferts d'emploi venant d'autres administrations n'est qu'un mensonge éhonté (un de plus) car ces emplois « entrants » accompagnent des missions supplémentaires qui vont être confiées aux agents de la DGFIP. A noter que ces transferts sont, au passage, délestés de nombreux emplois au nom de la « productivité » de la DGFIP... La liquidation de la taxe d'aménagement d'urbanisme était annoncée par le ministère, accompagnée de 78 Emplois « Équivalents Temps Plein » mais la DGFIP ne recevra au final que 41 Emplois « Équivalents Temps Plein Travaillés » !

A noter également une « correction technique » de -319 emplois dans notre plafond des autorisations d'emplois (PAE) apparue (presque) par magie et (mal) expliquée par une formule aussi sibylline que fumeuse : *afin de tenir compte d'une prévision d'évolution à la baisse du volume des contrats d'auxiliaires !*

Pour résumer, entre les promesses grossièrement bafouées et l'habituel « jeu de bonneteau » des emplois au PLF, toujours à la baisse et qui dégrade au quotidien les conditions de travail des agents, la CGT Finances Publiques ne peut participer à cette mascarade !

👉 BUDGET DGFIP 2025

Après un rappel, toujours utile, des 100,5 millions d'euros annulés en 2024 pour la DGFIP, le budget 2025 commençait par de sévères restrictions de dépenses compte tenu du « *contexte inédit du régime des services votés* ». Ces restrictions ont bien évidemment pesé en premier lieu sur les agents de la DGFIP avec des non-remboursements de frais professionnels et des mesures aussi ubuesques qu'illégales sur les conditions de travail (EDR, nomades,...). A noter que les documents budgétaires se basent bien sur -550 emplois, n'essayant même pas de crédibiliser le chiffre de -352 évoqué ci-dessus !

Les documents budgétaires confirment la volonté de la DGFIP d'inscrire l'immobilier dans une trajectoire de densification et d'écoresponsabilité avec « *l'ambition de mettre en œuvre la circulaire du 8 février 2023 relative à la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles de l'État* ».

Les agents de la DGFIP doivent donc se préparer aux flex-office et aux espaces de travail « placards » tout en faisant faire des économies à la DGFIP en payant leur chauffage et leur électricité en télétravail...pour 2,73€ par jour. Merci patron !

👉 ELARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DES CENTRES DE CONTACT DES PROFESSIONNELS

La première vague de déploiement s'avérant « *concluante* », les agents de ces services seront heureux d'apprendre qu'ils vont hériter de directions départementales supplémentaires à gérer, sans création d'emplois bien évidemment...

En effet, les (brillants) statisticiens de la DG ont constaté que leurs résultats de « *taux de décroché* » sont de 92 % pour un objectif de 85 % et qu'ils ne passent que 2h30 par jour en communication sur la plage prévue de 5h. Les agents sont trop efficaces, pourquoi donc ne pas leur ajouter une charge de travail supplémentaire ???

👉 POINT SUR LA SITUATION RH ET IMMOBILIER À MAYOTTE

La catastrophe exceptionnelle ayant frappé Mayotte a bien évidemment également impacté nos collègues de Mayotte. **La CGT Finances Publiques** rendant toujours objectivement compte des points positifs comme négatifs (ce qui n'est malheureusement pas le cas de la communication de la DG, toujours biaisée), nous ne pouvons que constater l'excellence des dispositifs RH d'urgence ainsi que l'intérêt des mesures RH en cours d'examen pour l'été 2025 en matière de mutations. Des mesures dérogatoires sont envisagées, en particulier en matière de délais de séjour. Quel contraste avec les refus catégoriques que nous rencontrons en Groupes de Travail sur nos propositions ponctuelles d'assouplissement de régimes RH particulièrement rigides et iniques ! Nous saurons donc désormais que seul un cyclone peut affecter les procédures RH de la DGFIP !

En conclusion, compte tenu d'un ordre du jour pour information de ce CSAR, des promesses non tenues sur les suppressions d'emploi 2025, du mépris du dialogue social institutionnel et du fait que l'avis des représentants des personnels n'était sollicité (via un vote) sur **aucun** sujet, la vraie question à se poser était plutôt : **mais quel était l'intérêt pour les agents de la DGFIP que leurs représentants des personnels participent à ce simulacre d'instance ?**